

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 77 (1951)
Heft: 15

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

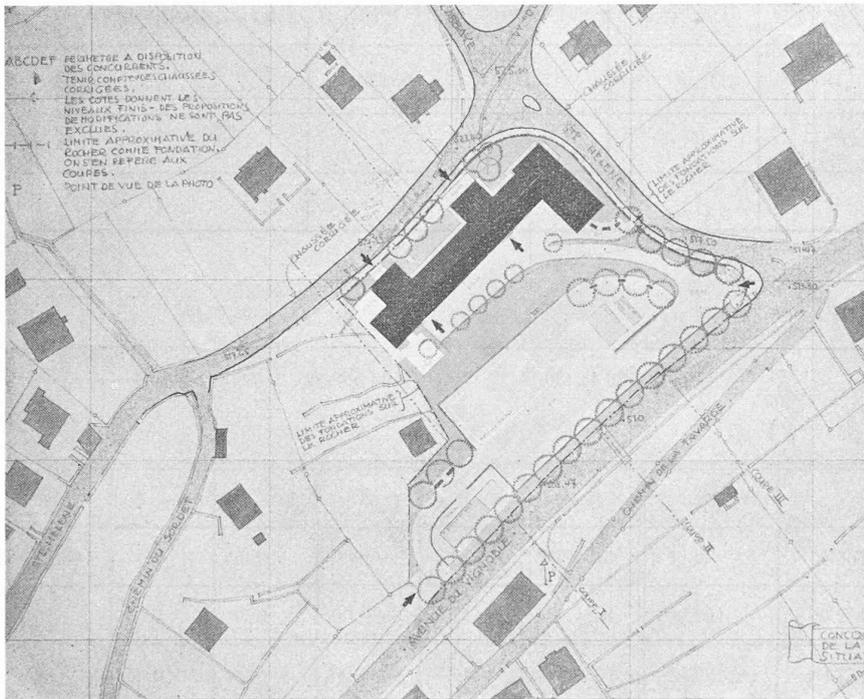
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

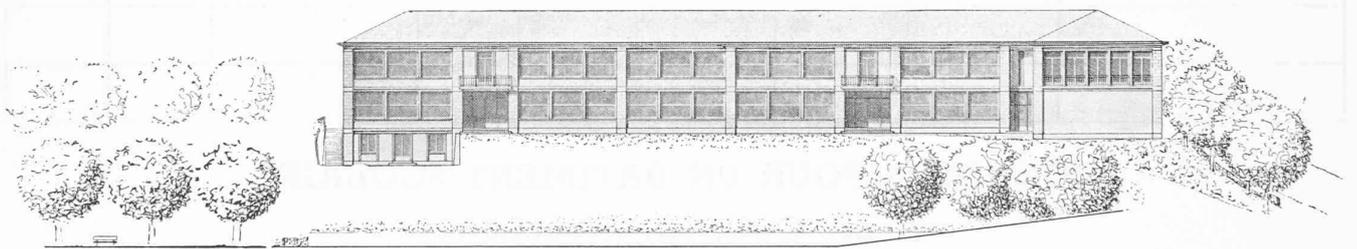
CONCOURS POUR UN BATIMENT SCOLAIRE A LA COUDRE, NEUCHÂTEL

1^{er} prix : projet « Babar », M. Maurice Billeter, architecte S. I. A., Neuchâtel.

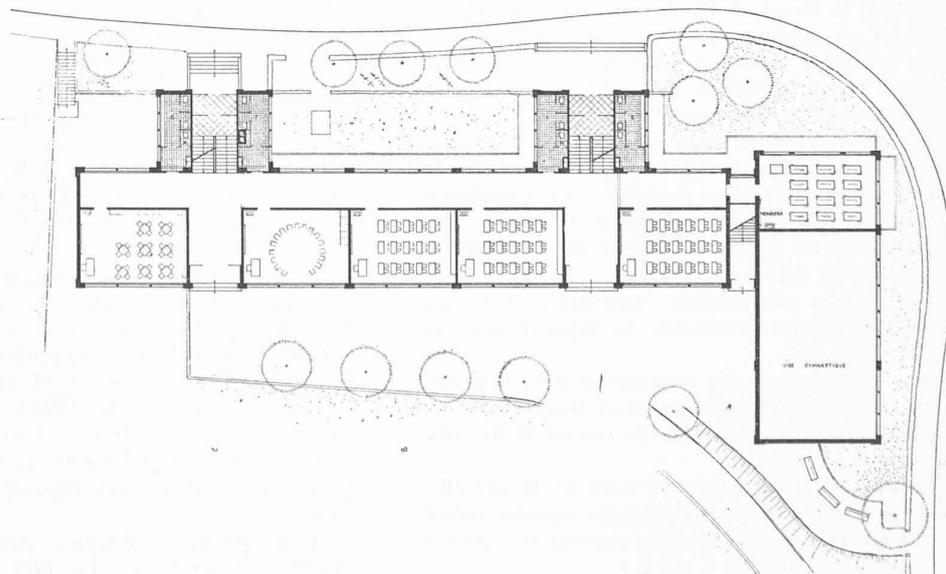
Jugement du jury

Situation excellente. Heureuse utilisation de la vieille route pour l'accès sud. — Distribution claire. C'est le seul projet qui pratiquement assure tous les services sur deux étages. — Circulations et escaliers bien résolus, mais le jury estime que les quatre entrées et la double cage d'escalier ne se justifient pas. Les dégagements sont assez larges. Les vestibules sont un peu étriqués. — Salles de classes bien orientées. — Salles spéciales à leur place. — Salle de gymnastique et annexe; vestiaires inutilement grands. — Logement du concierge bon, mais entrée compliquée. — Tenue architecturale excellente. — Economie du projet: les économies faites en fondations sont absorbées par le cube inutile de la deuxième cage d'escaliers.

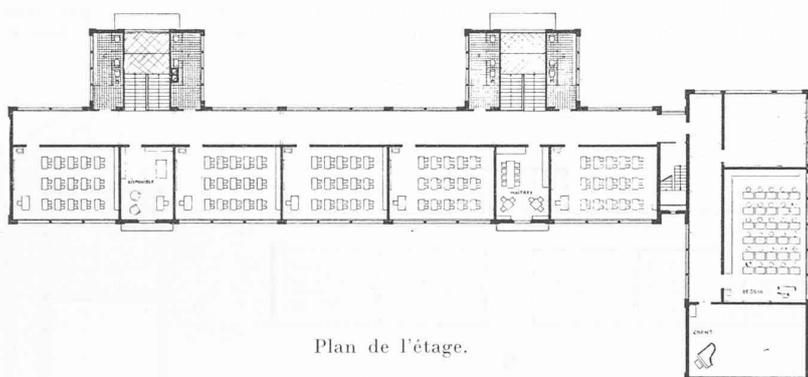
Situation. — Echelle 1 : 2000.



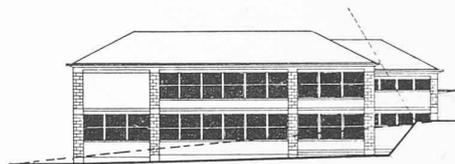
Façade sud-est. — Echelle 1 : 600.

Plan du rez-de-chaussée. —
Echelle 1 : 600.

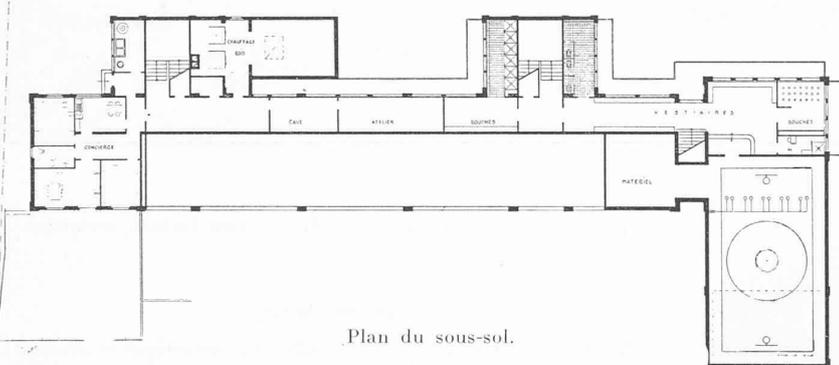
CONCOURS POUR UN BATIMENT SCOLAIRE A LA COUDRE, NEUCHÂTEL

1^{er} prix : projet « Babar », M. Maurice Billeter, architecte S. I. A., Neuchâtel.

Plan de l'étage.



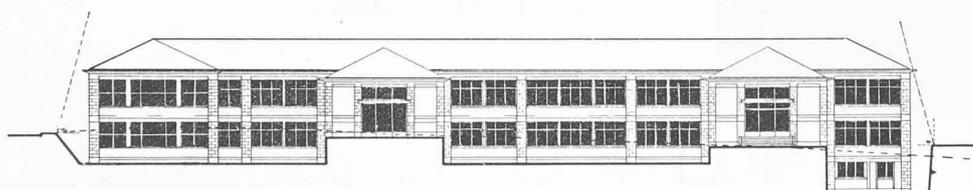
Façade nord-est.



Plan du sous-sol.



Façade sud-ouest.



Façade nord-ouest.

Echelle 1 : 600.

l'autorité communale de confier la suite des études à son auteur.

Il résulte de l'examen des projets :

1. Que le terrain se prête parfaitement à la construction projetée.
2. Que l'implantation peut y être faite assez haut pour utiliser l'ancienne route comme accès.
3. Qu'il y a intérêt à tenir dans un corps de bâtiment les salles de classe et à grouper salle de gymnastique et salles spéciales dans un autre corps disposé perpendiculairement.
4. Que le terrain est assez spacieux pour permettre une disposition générale des locaux d'enseignement sur deux étages. »

L'ouverture des enveloppes révèle les noms suivants :

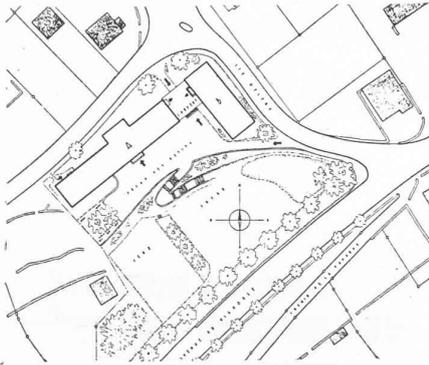
- 1^{er} prix : projet « Babar », M. Maurice Billeter, architecte S. I. A.
- 2^e prix : projet « Active », M. P.-A. Rochat, architecte.
- 3^e prix : projet « Ste-Hélène », M. Bernard Dubois, architecte.
- 4^e prix : projet « Variante », MM. J.-P. et R. de Bosset, architectes S. I. A.
- 5^e prix : projet « Midi », M. J.-J. Du Pasquier, architecte S. I. A.
- 6^e rang : projet « 2 + 2 », M. J.-P. Nagel, architecte.

CONCOURS POUR UN BATIMENT SCOLAIRE A LA COUDRE, NEUCHÂTEL

2^e prix : projet « Active », M. P.-A. Rochat, architecte.

Jugement du jury

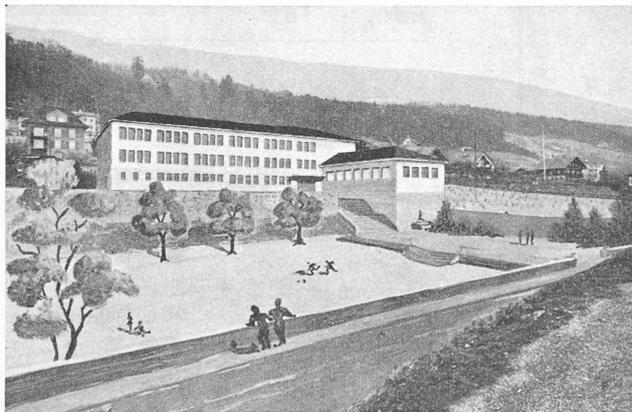
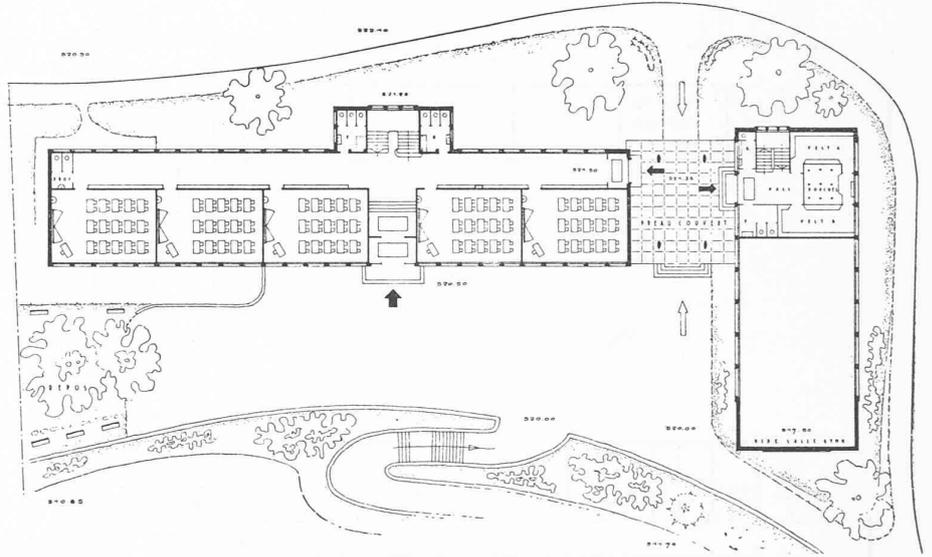
Bonne disposition des accès. — Distribution générale : intéressante proposition de séparer deux bâtiments distincts, mais la jonction au premier étage ne donne pas satisfaction au point de vue pratique. — Circulation et escaliers normaux, confusion dans la



Situation. — Echelle 1 : 2500.

disposition des entrées. — Salles de classes bien orientées. — Salles spéciales bien groupées. — Salle de gymnastique et annexes : les vestiaires et la salle sur des niveaux différents sont défectueux. — Tenue architecturale : bonnes façades, mais l'expression de la salle de gymnastique ne correspond pas au volume intérieur. — Economie du projet : cube restreint.

Plan du rez-de-chaussée. — Echelle 1 : 600.



Perspective.

3^e prix : projet « Sainte-Hélène », M. Bernard Dubois, architecte.

Jugement du jury

Salles spéciales bien groupées. — Salle de gymnastique et annexes : groupement bon, mais la distribution des vestiaires n'est pas réussie. — Douches scolaires démesurées. — Logement du concierge acceptable. — Tenue architecturale : les façades n'ont pas la qualité du plan. Les corps saillants au nord sont disparates. — Economie du projet : projet coûteux, du fait d'un cube important. La salle de gymnastique avance beaucoup sur les remplissages.

Plan du rez-de-chaussée inférieur. Echelle 1 : 600.

